

Le parcours du visiteur dans le musée

Le parcours dans le musée s'organise, dans un premier temps, à **partir du vaste espace central**. Le visiteur qui pénètre dans le musée a, dès le départ, une vision d'ensemble du lieu et de son architecture. **L'allée principale**, régulièrement ponctuée de quelques marches, s'élève en **pente douce et continue**. Cela incite le spectateur à la gravir et à la parcourir jusqu'au fond de la nef. Tout au long de son parcours, celui-ci est amené à **circuler entre des sculptures**. De part et d'autre de cette allée, des salles sont aménagées pour découvrir les artistes du **XIX^e s.**, par courants artistiques.

Le musée s'échelonne ensuite sur deux autres niveaux que l'on rejoint grâce à **des escaliers et des passerelles, au fond de la nef** ; ceux-ci permettent de **passer d'un côté à l'autre de l'espace central sans le couper**. Les œuvres des impressionnistes sont regroupées au niveau supérieur. Au bout de ce parcours, on arrive au café de l'horloge, au pied de **la grande horloge qui a été conservée de l'ancienne gare**. L'aménagement de ce lieu a été récemment repensé et modernisé par deux designers brésiliens, les frères Campana.

Un nouveau concept de musée

Le projet envisagé en 1977 est ambitieux : c'est en effet la première fois qu'un **bâtiment industriel est ainsi réhabilité pour abriter un musée**. Ce type de projet, permettant de **sauver de la destruction des bâtiments du XIX^e siècle, témoins de notre passé**, connaîtra ensuite un véritable essor. Les volumes importants des usines et autres bâtiments industriels offrent de vastes espaces aux nouvelles formes d'expression de l'art contemporain. C'est ainsi qu'à Bordeaux, d'anciens entrepôts seront transformés dans les années 1980, afin d'accueillir des œuvres artistiques des **XX^e et XXI^e s.** de grande envergure.

Définitions

Arcade. Ouverture faite d'un arc et reposant sur des piliers ou des colonnes.

Arcature. Une arcature est, en architecture, une série d'arcades de petite dimension. Elle peut être « à claire-voie » ou bien « aveugle » lorsqu'il s'agit d'ouvertures simulées.

Architecture. **Art de concevoir et de construire des bâtiments.** L'architecte a en charge la conception d'un édifice en fonction de règles précises. Il est le plus souvent attentif à l'intégration de son projet dans l'environnement architectural ou naturel. Il veille à la parfaite exécution de la construction et au respect du cahier des charges.

Eclectisme. L'éclectisme est une tendance en architecture qui consiste à **mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture**. Il se manifeste en Occident **entre les années 1860 et la fin des années 1920**.

Exposition Universelle. Les expositions universelles ont été créées au milieu du 19^e siècle pour permettre aux pays participants de montrer leurs différentes avancées en matière de technique, de technologie et d'industrie. La 1^{ère} s'est déroulée à **Londres en 1851**, en pleine **révolution industrielle**. Plus de vingt expositions universelles eurent lieu entre 1851 et 1935. Elles s'interrompirent entre 1939 et 1957, puis reprirent en 1958, mais selon une fréquence plus restreinte (environ une tous les 5 ans). Lors de ces expositions, des bâtiments sont construits ou aménagés spécialement. Certaines réalisations architecturales construites à l'occasion d'expositions universelles sont devenues par la suite l'emblème d'un pays : ainsi **la Tour Eiffel à Paris en 1889**. La dernière exposition universelle s'est déroulée à **Shanghai en 2010**, sur le thème « Meilleure ville, meilleure vie », la prochaine aura lieu à **Milan en 2015** et aura pour thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ».

Nef. Partie d'une église de plan allongé qui s'étend de la façade jusqu'au chœur. Par extension, **salle, galerie, hall de plan allongé et de grande hauteur**.

Pavillon. Bâtiment ou corps de bâtiment qui se caractérise par un plan relativement carré.

Stuc. Matériau imitant le marbre, souvent utilisé dans la décoration en architecture.

Verrière. Toit formé d'une charpente de fer vitrée ou de dalles de verre.